

APERÇU

■ L'EZA à la Conférence internationale du Travail à Genève

Bartho Pronk, Président de l'EZA, prononce un discours en plénière ; discussions avec des représentants de l'EZA ; rencontre avec des représentants des centres affiliés de l'EZA

Page 2

■ Présidence bulgare du Conseil de l'UE



Vesselin Mitov, Secrétaire international de la Confédération syndicale bulgare PODKREPA réfléchit sur la présidence bulgare du Conseil de l'UE compte tenu des initiatives syndicales

Page 3

■ Position : Situation en Roumanie au regard du droit du travail



Bogdan Hossu, Président de la Confédération syndicale roumaine Cartel Alfa, prend position sur la situation actuelle en Roumanie au regard du droit du travail

Page 4

EDITORIAL



Chers lecteurs, chers amis de l'EZA,

La Garantie pour la Jeunesse compte certainement parmi les programmes les plus rapidement mis en œuvre par l'UE. La Commission européenne a récemment publié les résultats du suivi jusqu'en 2016 : 2,2 millions de jeunes chômeurs en moins et 1,4 million de jeunes dits NEET (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire) en moins. Ces chiffres sont impressionnants ; ils sont surtout liés à une nouvelle perspective de vie pour chaque individu derrière ces chiffres. Simultanément, le taux de chômage des jeunes s'élève toujours à 15,3% et moins de 50% des NEET profitent de la Garantie Jeunesse. On

parle de la génération perdue, i.e. une génération, surtout du Sud de l'Europe, ayant peu de chance de pouvoir organiser sa vie comme elle le souhaite. Mais ceci a aussi des répercussions pour les entreprises car les jeunes restés sans emploi pendant des années ou ayant, pendant de longues années, exercé des emplois précaires, auront du mal à acquérir la confiance et les qualifications nécessaires pour une fonction de future dirigeant. En même temps, il y a la génération Y, presque mystérieuse, la Génération Millénaire. De nombreuses études sociologiques ont tenté de sonder ces jeunes, de les décrire ; ils sont considérés comme bien formés, technophiles, ouverts à d'autres cultures, ayant un esprit d'équipe... mais peu souhaitent exercer une fonction de leadership associée à des responsabilités, chronophage, impliquant prestige et luttes de pouvoir. Les entreprises devront repenser leur style de leadership actuel et investir considérablement dans la formation des jeunes cadres afin de pouvoir façonner leur propre avenir à l'époque de « l'avenir du travail ».

Sigrid Schraml, Secrétaire générale

Un futur budget pour l'UE

La Commission européenne (CE) a présenté sa proposition de Cadre financier pluriannuel (CFP) pour 2021-2027. Ce budget à long terme prévoit les fonds disponibles pour différentes priorités politiques. La CE préconise une augmentation des engagements (ou engagements juridiques de financement) de 1,279 milliards d'euros (à prix courants) pour toute la période. Cette proposition devra compenser le déficit de financement provoqué par le Brexit. Un accroissement des contributions et des coupures financières est proposé à cette fin. Concernant les dépenses sociales, une réduction budgétaire de 7% est avancée pour la politique de cohésion. Le budget d'Erasmus+ et du Corps européen de solidarité devrait doubler. Le Fonds social

européen (FSE) sera converti en FSE+ qui intégrera les ressources du FSE, de l'Initiative pour l'emploi des jeunes, du Fonds européen d'aide aux plus démunis, du Programme pour l'emploi et l'innovation sociale et du Programme santé en un seul instrument global. La mise en œuvre de ces différentes lignes budgétaires « sociales » s'alignera sur les 20 principes du Socle européen des droits sociaux.

Esmeralda Van den Bosch ■

L'EZA à la Conférence internationale du Travail à Genève



Bartho Pronk, Président de l'EZA, prend la parole devant les délégués de la Conférence internationale du Travail à Genève, 4 juin 2018

En tant que Centre européen pour les travailleurs, nous estimons indispensable de développer rapidement une nouvelle culture d'égalité des chances et de conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée en Europe », tels ont été les propos de Bartho Pronk, Président du Centre européen pour les Travailleurs (EZA) lors de la session plénière de la Conférence internationale du Travail (CIT) 2018. « Une base juridique solide » est nécessaire à cette fin, poursuivait-il. En formulant cette demande, il prenait position sur le rapport du Directeur général de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Dans le contexte de l'initiative du centenaire de l'OIT sur les femmes au travail, ce dernier avait attiré l'attention sur les nombreux défis et avait dit : «...nous sommes encore loin d'avoir atteint l'objectif de l'égalité, et les progrès en la matière sont lents, inégaux et incertains. »

Le Président Pronk, attirant l'attention des délégués de la CIT sur le travail effectué pendant de nombreuses années par la plateforme de l'EZA sur l'égalité des chances, a déclaré à ce propos: « L'EZA s'efforce de travailler avec l'OIT pour atteindre l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le lieu de travail plus rapidement, de manière égale et en toute sécurité. »

Le discours se trouve sur le site de l'OIT sous : <http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/107/plenary/recordings/lang—en/index.htm>, « Video recordings of Plenary sittings », 4

juin 2018, barre de temps 3:35:05 à 3:40:50

Discussions avec des représentants de l'OIT

Les discussions que Bartho Pronk a menées avec Piergiorgio Sciacqua, Coprésident de l'EZA, s'inscrivent dans le cadre de la préparation des célébrations du centenaire de l'OIT qui auront lieu en 2019. Luc Cortebeek, Président du Conseil d'administration de l'OIT et Heinz Koller, directeur adjoint et directeur général pour l'Europe et l'Asie centrale, ont évoqué la Commission mondiale sur l'avenir du travail. Celle-ci soumettra non seulement des recommandations relatives à l'avenir du travail, mais également des propositions quant au rôle futur de l'OIT en la matière.

Luc Cortebeek s'est, en outre, déclaré être préoccupé par les tendances croissantes d'une « démondialisation », qui apparaissent clairement dans les orientations politiques de certains pays du monde. Le détachement observé à l'égard des organisations internationales et le retour à des politiques nationales, pourraient aussi affaiblir l'OIT.

Les discussions qui ont eu lieu avec Anna Biondi, directrice adjointe du Bureau des Activités pour les travailleurs (ACTRAV), et Pierre Martinot-Lagarde, conseiller du Directeur général de l'OIT pour les questions socioreligieuses, ont porté sur les célébrations du centenaire de l'OIT.

L'EZA apportera sa contribution sous forme de réflexions. Un séminaire organisé conjointement avec Cartel Alfa, en présence de représentants de l'OIT, début de l'année prochaine, abordera les questions éthiques afférentes à l'avenir du travail et soumettra des idées à l'OIT à cet égard.

Une discussion avec le Professeur Dr. Irmgard Nübler, économiste principal au département recherche de l'OIT, a porté sur les processus de numérisation. Selon ses informations, il est crucial que les systèmes d'enseignement combinent, à l'avenir, de bonnes compétences et aptitudes et le numérique. Il s'agit de créer simultanément, grâce à ces nouveaux emplois, un travail décent.

Rencontre avec des représentants des centres affiliés de l'EZA

Dans le cadre de la CIT, l'EZA a de nouveau organisé un échange de réflexions et d'expériences avec les représentants des centres affiliés de l'EZA qui participaient en tant que délégués à la 107^{ème} session de la CIT. Le but consistait à poursuivre la mise en réseau et à avoir un échange de vues sur les débats en cours à la CIT. Nous avons été particulièrement heureux de la présence de Luc Cortebeek, d'Anna Biondi et de Pierre Martinot-Lagarde qui ont enrichi les discussions. Cet événement est devenu une tradition et a, à nouveau, connu un grand succès.

Priorités de la CIT

Outre les discussions sur le « Dialogue social et tripartisme » et sur la façon dont l'OIT peut façonner de manière efficace sa coopération au développement afin de soutenir les objectifs de développement durable, l'accent a surtout été mis sur le débat intitulé « Mettre fin à la violence et au harcèlement dans le monde du travail ». L'espoir est d'aboutir dans ce domaine à un accord international qui pourrait servir de norme. Si ces efforts étaient couronnés de succès au cours de l'année du centenaire de l'OIT, ce serait un signal clair mettant en évidence le rôle de l'OIT dans la définition de normes internationales dans le domaine du travail et des affaires sociales.

Norbert Klein ■

Une Europe sûre, stable, solidaire grâce au consensus, à la compétitivité et à la cohésion

Dix ans après son adhésion à l'UE, la Bulgarie occupe la Présidence du Conseil de l'UE, étant ainsi responsable de piloter les négociations sur les dernières nouvelles initiatives de la Commission européenne, alors que le cycle politique de l'UE s'achemine peu à peu vers son terme, à l'approche des élections européennes prévues en juin 2019.

La devise était « L'Union fait la force », une expression qui renvoie à notre histoire et à notre État, qui reflète l'idée d'une Europe unie et solidaire. Parce qu'aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de cette union pour parvenir à résoudre nos problèmes communs, défendre nos valeurs communes et garantir notre bien-être, notre sécurité et notre démocratie commune.

La Présidence envoie trois messages : consensus, compétitivité, cohésion. Assumant les principales valeurs européennes, la Bulgarie apparaît comme le représentant naturel des Balkans occidentaux dans leur parcours vers l'Europe.

La Présidence est un enjeu et une responsabilité considérable. C'est pourquoi les syndicats nationaux, dans un esprit qui se veut positif, appuient les efforts gouvernementaux pour atteindre des résultats réalistes et tournés vers l'avenir, dans le respect des principes de transparence et de reddition de comptes. Étant un partenaire social responsable depuis près de 30 ans, mon syndicat PODKREPA soutient toutes les initiatives qui renforceront et mettront en œuvre les valeurs de la dignité humaine, de la démocratie, des droits de l'homme, de la justice, de la solidarité et de l'État de droit.

Quatre grands axes sociaux sont prioritaires : l'avenir du travail, le soutien du Fonds social européen, le développement de la petite enfance et les personnes handicapées. PODKREPA est engagé activement et met son expertise dans l'optique des travailleurs à la disposition, revalorisant ainsi et insufflant une nouvelle vigueur à la synergie de la cohésion économique, sociale et territoriale. En ce qui concerne les amendements à la Directive sur les travailleurs détachés, nous avons soutenu la proposition de la CE de remplacer les termes « taux de salaire mini-

mal » par « rémunération » qui devrait permettre à tout travailleur de recevoir une rémunération décente et égale pour un travail équivalent.

En ce qui concerne le Socle européen des droits sociaux (SEDS), notre priorité est la recherche d'outils juridiques pour améliorer les offres d'emploi, coordonner les régimes de sécurité sociale, accroître l'investissement dans le capital humain, l'égalité des chances et la non-discrimination. La contribution au débat sur le SEDS est un des engagements phares de la Présidence bulgare.

La Présidence entendait revaloriser la visibilité de la situation des travailleurs. Une initiative importante en ce sens a été l'engagement de PODKREPA dans la Conférence de haut niveau « The Future of Labour: A Life-Cycle Approach » (L'avenir du travail : une approche fondée sur le cycle de vie). Les points essentiels de notre contribution ont été : la mobilité des travailleurs – nous avons soutenu la proposition d'établir une Autorité européenne du travail, en tant que mécanisme de protection sociale des travailleurs indépendants atypiques – et l'incidence de la numérisation et de l'automatisation sur les salariés.

Un des événements majeurs organisés à notre initiative a été la Conférence internationale « The Voice of Integration of the Western Balkan » (La voix de l'intégration des Balkans occidentaux). Les participants y ont adopté une Déclaration sur les nouvelles dimensions sociales et du travail de l'intégration des Balkans occidentaux dans l'Union européenne, dans laquelle est réaffirmé l'engagement des syndicats à s'impliquer véritablement dans le processus global d'intégration de l'UE. Le document a été présenté au Premier ministre bulgare et distribué lors du Sommet UE-Balkans occidentaux le 17 mai 2018.

La Bulgarie figure parmi les derniers en termes du niveau des revenus des pays de l'UE et notre principale initiative est de diminuer les écarts salariaux. PODKREPA a rejoint la campagne de la CES « L'Europe a besoin d'augmentations salariales » et l'Alliance pour une convergence salariale entre les pays d'Europe de



Veselin MITOV,

né à Sofia en 1959, marié, père d'un garçon et d'une fille, a un master en linguistique obtenu en 1985 et un en économie obtenu en 1989. Il rejoint en 1994 la Confédération syndicale PODKREPA, il en est nommé Directeur de la politique internationale en 1997 et, en 2003, il est élu Secrétaire international, un poste qu'il continue d'occuper après trois congrès consécutifs. Membre du Comité économique et social européen (CESE) depuis 2007, il est également Président de la Commission de la politique sociale du Conseil économique et social bulgare depuis 2008 et occupe actuellement la fonction de Vice-président d'EZA, responsable de la région des Balkans.

l'Est et de l'Ouest, impliquant les partenaires sociaux dans une convergence thématique à réaliser. À la fin du mois de juin, Sofia accueille une Conférence internationale de haut niveau consacrée au Socle européen des droits sociaux. Les syndicats bulgares profitent de l'occasion pour présenter cette Alliance au grand public. C'est l'événement social de clôture, une réunion d'une importance cruciale pour les travailleurs en Europe !

Veselin Mitov ■

Roumanie : cauchemar pour les travailleurs ?

Il existe un certain nombre de paradoxes en Roumanie. Depuis huit ans, le pays affiche une croissance économique record, mais la pauvreté et l'inégalité demeurent profondes et monnaie courante. Malgré le faible taux de chômage, avoir un emploi à temps plein n'est pas un gage de sortie de la pauvreté lorsqu'un cinquième des travailleurs sont qualifiés de travailleurs pauvres, soit le double de la moyenne européenne en ce qui concerne cet indicateur. Parallèlement, 3,5 millions de Roumains s'en sont allés travailler dans d'autres États européens. L'augmentation spectaculaire des salaires cette année, de quelque 20%, a plutôt appauvri de nombreux travailleurs car elle s'accompagne du basculement du paiement des charges sociales par le salarié alors qu'il relevait de la responsabilité de l'employeur.

En réalité, bien que l'économie roumaine se porte bien et révèle des indicateurs dans le vert, les mécanismes de redistribution sont rompus, et ne sont plus à même de répartir la richesse dans l'intérêt de toute la société.

La législation sur la négociation collective, réformée en 2011 à la demande de la Troïka (FMI-CE-BCE) pendant la crise, a introduit des règles très dures rendant impossible la négociation de conventions collectives au niveau national et sectoriel. Par exemple, alors qu'au cours des cinq années qui ont précédé cette nouvelle législation, 47 conventions sectorielles ont été conclues, on n'en dénombre aucune depuis son entrée en vigueur. Seul un petit nombre de conventions collectives d'entreprise ont vu le jour. Les dernières données de l'Inspection du travail révèlent que l'année dernière, pas plus de 7 200 conventions collectives ont été conclues, dont 1 200 étaient de « véritables conventions collectives » négociées avec des syndicats, la majorité l'étant avec des « représentants du personnel ». La loi établit que les syndicats doivent représenter 50% + 1 de l'ensemble des effectifs pour pouvoir négocier. En l'absence de cette représentativité, les conventions collectives sont négociées par des représentants des travailleurs habituellement choisis par la direction de l'entreprise et qui ne disposent pas des ressources qu'ont les organisations syndicales.

Dans le secteur privé, la situation est encore plus dramatique. On y dénombre 767 conventions collectives qui couvrent quelque 5% des salariés.

Le manque de négociation collective et la



Bogdan Iuliu HOSSU

est le Président de la Confédération syndicale nationale roumaine « Cartel ALFA ». Chercheur et ingénieur électronique, il a consacré plus de ses 25 dernières années à l'activité syndicale. De 1996 à 2001, il a été administrateur suppléant de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève. Il est, actuellement, membre du Comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats, Bruxelles.

distribution salariale vers le haut de l'échelle ont engendré la multiplication par six du nombre de travailleurs étant payés au salaire minimum. Ils étaient 8% en 2011, ils sont aujourd'hui, en 2018, près de la moitié de tous les salariés.

Penser que seule une politique de bas salaires attirera des investissements étrangers est une stratégie perdante à long terme. Depuis la libre circulation en Europe, les investisseurs conquis par les bas salaires et un régime fiscal favorable ont des difficultés à trouver des travailleurs qualifiés en Roumanie. De meilleures conditions de travail et salariales dans d'autres États membres ont séduit ces travailleurs. Ainsi donc, la Roumanie s'est hissée au deuxième rang des pays marqués par l'exode de leur population en quête d'une meilleure vie, juste derrière la Syrie ravagée par la guerre. Parmi les 3,5 millions de Roumains qui travaillent et vivent à l'étranger, selon les estimations, la plupart sont à l'apogée de leur potentiel d'activité et de productivité.

Malgré les pressions syndicales et les recommandations de l'OIT, le gouvernement social-démocrate actuellement au pouvoir depuis six ans n'a rien fait pour inverser les mesures imposées en 2011 par l'ancienne administration. Il a, en réalité, adopté une série de mesures néolibérales telles que le basculement intégral de

la responsabilité des charges sociales sur les salariés, en contravention de la Convention 102 de l'OIT qui établit que les charges de sécurité sociale portées par les salariés ne peuvent être supérieures à 50% de l'intégralité des ressources financières allouées à la protection sociale.

La question est pourquoi ce choix alors que les preuves des effets désastreux de cette loi s'accumulent ? Le manque de vision politique et de véritable préoccupation pour les citoyens n'est qu'un aspect de cette raison. L'autre aspect est l'énorme pression que ne cessent d'exercer les entreprises multinationales.

C'est la raison pour laquelle nous soutenons non seulement un déclaration commune sur l'Europe sociale, élaborée à Göteborg, en novembre 2017, mais nous militons également pour la mise au point d'instruments efficaces permettant la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux qui prévoit des affectations minimales du PIB national à des fins sociales telles que la santé et l'éducation, à des investissements dans la prévention du dumping social en Europe et de la concurrence entre pays qui tire sans relâche vers le bas les normes en vigueur.

Bogdan Iuliu Hossu ■

MENTIONS LÉGALES

Publication

EZA

Centre Européen pour les Travailleurs
Johannes-Albers-Allee 2

D-53639 Königswinter

Tél. +49 - 22 23 - 29 98 - 0

Fax +49 - 22 23 - 29 98 - 22

Courriel : eza@eza.org

www.eza.org

Rédaction

Sigrid Schraml (responsable), Matthias Homey, Norbert Klein, Victoria Znined, Esmeralda Van den Bosch

Conception graphique et composition

HellaDesign, Emmendingen

Courriel : helladesign@web.de

Photos

EZA, Cartel Alfa

Mode de parution

Quatre éditions par an



Cette publication est réalisée avec l'aide financière de l'Union européenne.